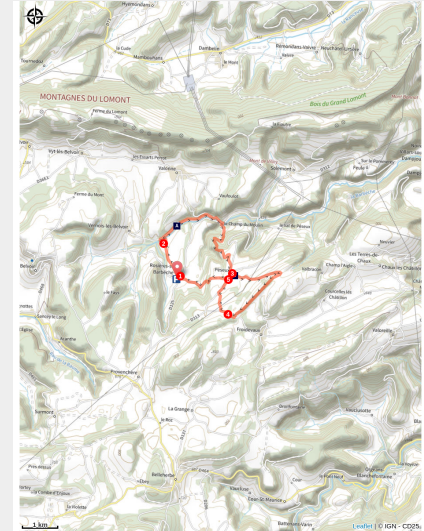


Montchevriez

Doubs Horloger



Vue de Péseux (Commune de Péseux)



Randonnée accessible qui vous permettra de découvrir l'impétueuse vallée de la Barbèche.

Une vallée encaissée, une rivière sauvage puis des villages emblématiques de la comté, des champs, des montbéliardes. Vous prendrez de l'altitude pour vous retrouver face à une vue splendide sur toute la chaîne des monts du Lomont et le village de Belvoir.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 4 h 30

Longueur : 13.0 km

Dénivelé positif : 379 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine, Point de vue

Itinéraire

Départ : Église de Rosières-sur-Barbèche

Arrivée : Église de Rosières-sur-Barbèche

Balisage :  PR

Communes : 1. Rosières-sur-Barbèche

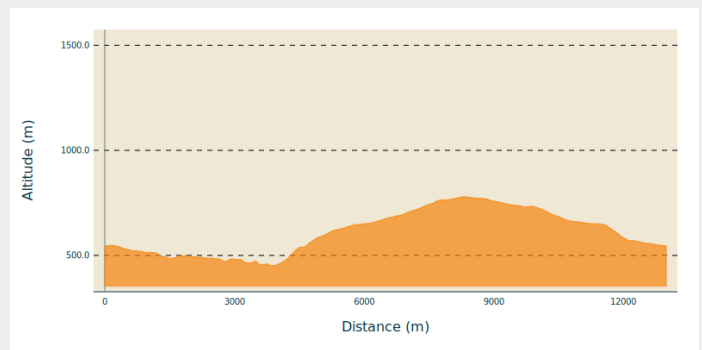
2. Vernois-lès-Belvoir

3. Valonne

4. Péseux

5. Froidevaux

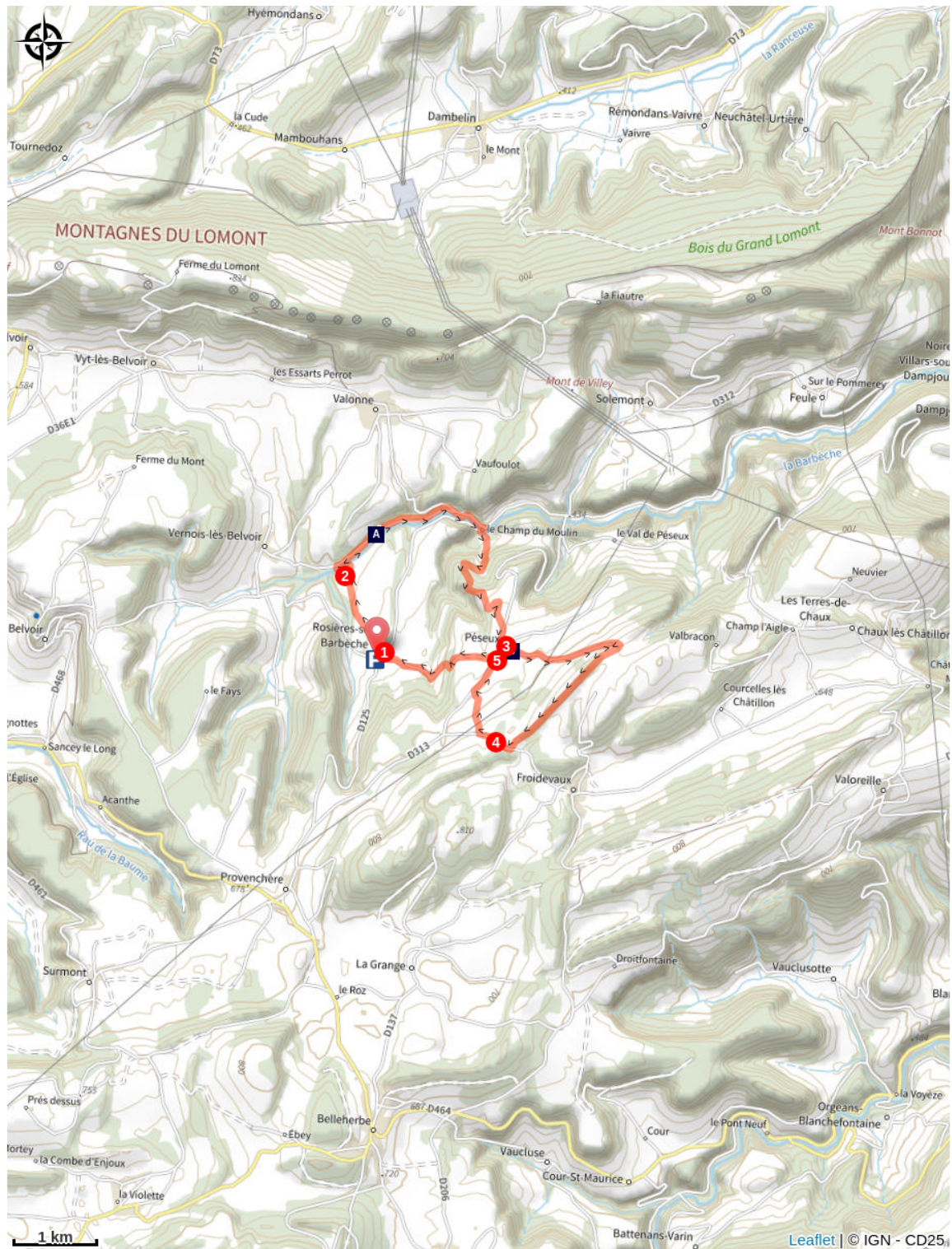
Profil altimétrique



Départ de l'église de Rosières-sur-Barbèche.

1. Suivez la rue principale sur 100 m puis prenez à gauche le chemin qui descend à travers prés.
2. Au nord, le Lomont culmine à 840 m. Après avoir longé le bois sur la gauche, descendez jusqu'à la rivière. Le cours d'eau vous emmène au Champ du Moulin.
3. Traversez la Barbèche et prenez à gauche le sentier qui monte à Péseux (à cet endroit, la promenade peut être écourtée en prenant à droite vers Rosières). Sinon, cap à l'Est vers le Montchevriez. Haut de 780 m, la vue s'étend du Château de Belvoir au Lomont.
4. Le sentier descend ensuite à travers bois et débouche près du gîte de Derrière la Roche. La route vous conduit vers la grande ferme des Rondots.
5. Peu après, prenez à droite le chemin descendant à Péseux. Puis, retour vers Rosières par le chemin à gauche.

Sur votre route...



Écrevisses à pattes blanches (A)

Crèche de Péseux (B)

Toutes les informations pratiques

 **niveau 2**

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Belleherbe, suivre la D125 à travers Provenchère puis descendre la vallée jusqu'à Rosières-sur-Barbèche.

Parking conseillé

Parking de l'Église, Rosières-sur-Barbèche

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Veillez à respecter la quiétude du lieu, la signalétique en place et à rester sur les sentiers balisés. Attention, le site peut faire l'objet d'une réglementation particulière.

La Barbèche

Période de sensibilité :

Lieux de renseignement

Communauté de communes du Pays de Sancey-Belleherbe

14 bis rue de Lattre de Tassigny, 25430
Sancey

tourisme.belleherbe.sancey@gmail.com

Tel : +33 (0)3 81 86 87 62

<http://www.payssancey-belleherbe.fr/>



Sur votre route...



Écrevisses à pattes blanches (A)

L'écrevisse à pattes blanches peuple préférentiellement les eaux froides, non polluées, claires et vives, torrents et ruisseaux. Dans le but de conserver la qualité écologique et physico-chimique du milieu, certaines activités sont interdites dans le lit mineur du cours d'eau et de ses affluents : circulation de tous les véhicules, motorisés ou non, accès des chevaux et des piétons ou encore pénétration du bétail dans le lit du cours d'eau excepté les ouvrages pour l'abreuvement et le franchissement.

Crédit : Wikimedia Commons - Canis85



Crèche de Péseux (B)

Crèche animée de Péseux qui prend vie de fin novembre à la mi-janvier.

Crédit : Commune de Péseux